

# Des hausses de taxes injustifiées

**Avez-vous déjà reçu une hausse salariale de 200% au cours des dernières années? Ce serait plutôt surprenant. Et pourtant, plusieurs petits propriétaires de lots boisés au Québec doivent assumer des augmentations aussi importantes depuis une décennie.**

Bernard Gauthier

C'est notamment le cas de **ROBERT JOLY**, directeur général du Groupement forestier de Beauce-Sud. Propriétaire de deux terres boisées à Lac Drolet dont la superficie totale est de 85 hectares, celui-ci doit acquitter un compte de 2 000\$ en 2013. « Nous sommes maintenant les vaches à lait des municipalités. Nous assistons à un transfert fiscal des villages vers les fermes de lots boisés. » Selon Robert Joly, ce qui est encore plus contradictoire dans ce dossier, c'est le compte de taxes des résidences qui n'a presque pas augmenté, malgré une majoration substantielle de l'évaluation des terrains résidentiels. « Dernièrement, le conseil municipal de St-Martin nous informait que le dépôt du nouveau rôle triennal 2013-2015 augmentait de 32 % en général, ce qui inclut la hausse des immeubles agricoles et agroforestiers de 212 %. Dans certaines municipalités, la majoration peut

atteindre les 300 % », ajoute M. Joly. En forêt privée, l'inventaire est évalué et taxé. Cette pratique dans l'industrie n'existe pas. « L'agriculteur n'est pas taxé sur sa pousse de foin ou de maïs, ni même l'industrie n'est taxé sur l'inventaire. Il s'agit d'une pratique complètement irrégulière. C'est historique », poursuit Robert Joly. À son avis, les taxes sur les lots privés vont continuer d'augmenter du fait que le gouvernement a coupé dans les commissions scolaires. Et à leur tour, dit-il, les commissions vont retenir la note aux petits propriétaires. « Cette année, j'ai payé 2 000 \$ en taxes scolaires et municipales, alors que j'ai récolté 106 cordes de bois pour un revenu net avant impôt de 700 \$. C'est inimaginable. » Selon Robert Joly, la loi permet de mettre sur la table différents modes de taxation à l'intérieur d'une municipalité. Un sujet délicat à discuter avec l'Union

des municipalités du Québec (UMQ), explique M. Joly, parce que, ajoute-t-il, c'est leur vache à lait.

## UMQ

À L'UMQ, on n'avait pas de commentaires à ce sujet, ni sur le programme de remboursement des taxes foncières, qui n'a pas été indexé depuis des décennies. Ce programme permet de récupérer 85% des taxes scolaires et municipales, à la condition de réaliser des travaux, dont plusieurs ne sont pas admissibles pour le moment.

## MRN

De son côté, le ministère des Ressources naturelles (MRN) indique que la gestion des taxes foncières relève du domaine municipal et que par conséquent le choix leur appartient. D'autre part, le MRN ajoute qu'il analyse actuellement la possibilité d'indexer le programme de remboursement des taxes foncières. La dernière indexation du programme remonte à 1998. En attendant, Robert Joly invite les propriétaires de

lots boisés à contester leurs comptes de taxes. Il invite du même souffle le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier (RESAM) et la Fédération des producteurs forestiers du Québec à défendre les intérêts des petits propriétaires et à faire les représentations voulues auprès des décideurs. Quant à la possibilité de sensibiliser cette problématique auprès des députés, Robert Joly croit que c'est inutile puisqu'« ils ne veulent pas se mettre les municipalités à dos ».

## Choix de société

Robert Joly estime qu'il est grand temps de se préoccuper des forêts privées. Le prix du bois n'est plus au rendez-vous : il est passé de 127 \$ à 86 \$ la corde, alors que les comptes de taxes ont explosé et que les programmes d'aménagement ont été coupés. « Comme société, si nous voulons des forêts en santé qui répondent aux besoins collectifs tant sur le plan environnemental, de la conservation que de l'aménagement paysager, il va falloir que les élus nous donne les outils appropriés pour le faire. »

## Projet de Maison de la forêt à Dolbeau-Mistassini

# Une vitrine technologique

**Un forum participatif s'est tenu le 8 avril à Dolbeau-Mistassini afin de réfléchir sur les fondements et le concept du projet de Maison de la forêt dans la MRC de Maria-Chapdelaine. Cette maison, dont la construction devrait avoir lieu en 2014, sera une vitrine technologique du secteur forestier.**

Fanny Roux-Fouillet

Ce bâtiment, unique au Québec, aura notamment pour but de «mettre pignon sur rue et de rassembler les expertises et les experts du domaine forestier dans un lieu commun», explique **JACQUES VERRIER**, coordonnateur du projet.

Cette Maison de la forêt constituera un lieu permanent de rapprochement entre les acteurs du milieu forestier, un centre d'initiative et d'expertise sur les pratiques forestières.

## Travailler ensemble

Le forum participatif du 8 avril a montré, entre autres, que les groupes et organismes participants travaillent de façon isolée, en silo. Les intervenants ont donc conclu de façon unanime à la nécessité d'un projet qui facilite le regroupement et le réseautage, et qui permette ainsi à des entreprises, pourtant concurrentes, de travailler ensemble pour bonifier et mettre en valeur la culture forestière.

## Mise en valeur

L'un des principaux objectifs du projet de Maison de la forêt est de «permettre de travailler avec la population et de mettre en valeur la nouvelle économie et la culture forestières, les métiers, les ressources, le territoire, ainsi que la valeur ajoutée au territoire», précise M. Verrier. La Maison de la forêt aidera également au développement des économies locales, le tout dans un contexte de développement durable des ressources et du territoire.

## Une vitrine du savoir-faire

Cette maison sera notamment une vitrine du savoir-faire en matière de foresterie. Elle accueillera, entre autres, des expositions portant sur le bleu et sa culture, le matériau bois et son utilisation, les procédés et pratiques forestières ou les technologies appliquées au milieu forestier.

Elle offrira également un éco-marché où les visiteurs pourront trouver des produits locaux comme des champignons et des épices.

## Le tourisme forestier international

Ce projet participera en outre au développement du tourisme forestier et du tourisme événementiel. En plus d'organiser des activités de plein air et d'offrir un forfait découverte pour la main-d'œuvre

et les visiteurs étrangers, la Maison de la forêt viendra bonifier l'événement Démo Forêt 2000, organisé tous les deux ans par Démo Forêt 2000 - Maison de la Forêt Inc.

## Le bon moment

Le projet de Maison de la forêt a vu le jour en 2008, à la suite de l'annonce du nouveau régime forestier. Puisque ce régime vient d'être mis en application, «c'est un moment favorable pour réaliser le projet, politiquement, mais aussi au niveau des économies locales», affirme Jacques Verrier. En effet, la Maison de la forêt se veut une réponse positive au nouveau régime forestier. Pour ce faire, elle participera notamment à la promotion d'une nouvelle économie forestière.

## Une maison représentative des technologies du bois

D'architecture nordique d'avant-garde, en bois, la maison sera située dans la forêt boréale, à proximité des territoires du Plan Nord. Il s'agira, comme le décrit M. Verrier, d'un «bâtiment qui reflète les dernières technologies du bois et en matière d'énergie».

## Construction en 2014

Le projet, estimé à un peu plus de 4 millions \$, a été finalisé au printemps 2012. Les plans et le design de la maison sont d'ores et déjà prêts. Le forum actif était la dernière étape avant de présenter le projet aux institutions financières et gouvernementales qui peuvent lui apporter leur soutien. «Nous prévoyons d'arriver au terme des démarches vers septembre 2013, pour une construction en 2014», annonce Jacques Verrier.

L'emplacement exact de la maison reste à déterminer. Il faudra en effet s'assurer que l'endroit soit accessible à pied, à vélo et en voiture. Pour M. Verrier, la maison devrait probablement voir le jour «dans un parc urbain, entre deux rivières, entre Dolbeau et Mistassini».

Les principaux partenaires du projet de la Maison de la forêt sont la MRC de Maria-Chapdelaine, la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets, la CFP de Dolbeau-Mistassini, la CLD Maria-Chapdelaine et Démo Forêt 2000 - Maison de la forêt Inc.



## INDUSTRIES RENAUD GRAVEL INC.

1-888-299-1748  
www.indgravel.com





**TREUIL HYDRAULIQUE  
GRAVEL**



**MOULIN À SCIE  
PORTATIF NORWOOD**

À PARTIR DE  
**3,997\$**



**DÉROULEUR**



**NOUVEAU POUR VTT  
CHARGEUSE CG-90**

PRIX RÉG. : 10,800\$  
OFFRE SPÉCIALE  
**9,990\$**





**PROCESSEUR À BOIS  
DE CHAUFFAGE TAJFUN**